

Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 mai 2005 de M^{mes} Claudine Gachet, Alexandra Rys, MM. Jean-Marie Hainaut et Eric Ischi: «Concept des Fêtes de Genève 2006; qu'en est-il?»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'annoncer clairement ses objectifs et son nouveau concept pour les fêtes 2006;
- de faire preuve de transparence sur ses intentions face aux différents acteurs des fêtes, notamment les forains, afin que ces derniers puissent s'organiser.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le concept des Fêtes de Genève a évolué depuis 2006 et fait l'objet de négociations régulières avec la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C) et Genève Tourisme & Congrès (GT&C). L'actuelle convention liant la Ville et GT&C date de 2011 et prendra fin après l'édition 2014.

Pour l'édition 2015, notre Conseil s'est saisi de la question des Fêtes de Genève et entamera prochainement des discussions avec FGT&C, afin de créer un concept complètement revisité basé sur des principes directeurs forts.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder